

Bruxelles, le 25 octobre 2012

Face aux conditions automnales, INFRABEL et la SNCB activent le « Plan Automne »

Chaque année, en cette saison, conditions météorologiques et feuilles mortes perturbent le trafic ferroviaire en occasionnant des pertes de motricité et en augmentant les distances de freinage. Le givre sur les caténares peut également causer des problèmes de courant. Pour anticiper autant que possible les incidents éventuels et les solutionner au plus vite, le gestionnaire de l'infrastructure et l'opérateur ferroviaire ont activé leur « Plan Automne ».

Trains de nettoyage : un dispositif unique en Europe

Infrabel consacre chaque année davantage d'efforts au nettoyage préventif du rail. Depuis ce 21 octobre, **3 trains spéciaux** circulent la nuit et le week-end dans les zones les plus exposées du pays. Jusqu'à 5 fois/semaine, ils empruntent les lignes « sensibles » à savoir celles dont les abords sont très boisés et/ou celles présentant une forte déclivité.

Pour débarrasser les voies de leur tapis de feuilles et du suc qu'elles déposent, Infrabel dispose d'un train nettoyeur à haute pression d'eau. En parallèle, le gestionnaire du réseau met en service (pour la deuxième année consécutive) 2 convois qui - par un **dispositif inédit en Europe** basé sur le frottement - permettent un nettoyage optimal du rail. D'ici le 7 décembre, grâce à une évolution technique, ces 2 trains devraient parcourir **une distance supérieure de 50%** à celle parcourue au cours de la même période en 2011.

Davantage de filets « antichute de feuilles »

Le projet pilote de l'an dernier (à la sortie de la gare de Namur en direction d'Ottignies) ayant apporté des résultats satisfaisants, Infrabel a décidé de doter **un second tronçon** - théâtre de fréquents problèmes d'adhérence - de **filets « antichute de feuilles »**. Le week-end dernier, les équipes techniques ont ainsi finalisé l'installation de 2X200m de filets, le long de la L162 (Namur-Luxembourg) à hauteur d'Assesse.

Une meilleure prévention au bénéfice de la ponctualité

Comme l'an dernier, Infrabel bénéficie également de l'appui de « Meteoservices ». Ce service professionnel diffuse quotidiennement un « index d'adhérence sur les voies ». A l'aide de ces prévisions, Infrabel adapte au mieux les mesures préventives à prendre.

Des mesures technologiques

La SNCB a également prévu différentes mesures pour contrer les problèmes automnaux.

Ainsi, les locomotives sont équipées d'une **sablière** près des roues qui peut être actionnée manuellement ou automatiquement pour améliorer le grip des trains sur les voies. De leurs côtés, les conducteurs de train reçoivent une aide technique lors du démarrage du train grâce à un **système anti-patinage** intégré sur le matériel roulant. Les freins sont équipés d'un système ABS pour prévenir le blocage des roues. Enfin, des trains vides sont introduits sur le réseau pour tester l'état des voies, mais aussi pour dégivrer tant que possible les caténares.

Des efforts du personnel

Durant cette période de l'année, **une vigilance accrue** est demandée aux conducteurs de trains lors des freinages. Durant leur formation, il est notamment question de la conduite à adopter dans ces conditions difficiles.

En cas de risques de condensation, des conducteurs supplémentaires sont prévus pour maintenir en service le matériel durant cette période.

Entre septembre et décembre 2011, les multiples mesures mises en œuvre par Infrabel et par la SNCB - conjuguées à un hiver plus clément - ont permis de réduire les problèmes de ponctualité liés au manque d'adhérence : - 65% de minutes de retard en comparaison avec la même période en 2010.

Les journalistes qui le souhaitent peuvent obtenir davantage d'informations auprès des porte-paroles respectifs :

INFRABEL: Arnaud Reymann
Tel +32 2 432.26.56
Gsm +32 499 59.03.55
press@infrabel.be

SNCB: Nathalie Pierard
Tel : +32 2 528.84.83
Gsm : +32 499 54.31.89
nathalie.pierard@sncb.be

A propos de la SNCB

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 20 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros (2011). Elle gère aussi ses participations dans des sociétés telles que Eurostar, Thalys, SNCB Logistics ... La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

A propos d'Infrabel

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2010).